



APPEL A PROJETS 2021

FILIDECHET - ECONOMISER LES RESSOURCES ET DEVELOPPER LES FILIERES LOCALES DE VALORISATION DES DECHETS

en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
ADEME Provence-Alpes-Côte d'Azur

NOTE DE PRE-CANDIDATURE

Intitulé de l'opération :

Organisme candidat :

A envoyer par mail à :
filidechet@maregionsud.fr
philippe.boeglin@ademe.fr

AU PLUS TARD LUNDI 30 Novembre 2020

Rappel du calendrier prévisionnel :

Date de lancement	Mardi 15 septembre 2020
Envoi électronique de la pré-candidature	Lundi 30 novembre 2020
Auditions des projets éligibles	Jeudi 14 janvier.2021
Dépôt de la demande de subvention complète	Vendredi 12 février 2021
Comité de gestion (décision Ademe & Région)	Juin ou Octobre 2021

ATTENTION : Cette pré-candidature n'est qu'une étape préalable à la demande de subvention qui devra être formalisée suite aux résultats de l'audition. Elle vous permet de vous assurer de l'éligibilité et de l'intérêt de votre projet auprès de l'ADEME et de la Région.

LE PORTEUR DU PROJET

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET	
Raison sociale :	
Statut juridique :	
Site internet :	
Adresse complète du siège social :	
Adresse de l'établissement concerné par le projet :	
Représentant de la structure : Qualité (président, directeur, ...) : Nom :	
Responsable du suivi technique : Nom : Téléphone : Adresse électronique :	
SIRET :	
Pour les entreprises :	
Code NAF :	
Type d'entreprise (partenaire, autonome ou liée) :	
Date de création :	
Activité principale :	
Autres activités :	
Capital social :	
Nombre de salariés (effectif UTA) :	
Chiffre d'affaires :	
Total du bilan :	
Pour les associations :	
Date de création :	
Activités principale :	
Agrément :	
Reconnue d'utilité publique (oui/non) :	
Nombre d'adhérents :	
Nombre de bénévoles :	
Nombre de salariés ou équivalent temps plein :	
Pour les collectivités :	
Nom :	
Siège :	
Type (commune, EPCI, ...) :	
Compétences :	
Nombre d'agents :	
Effectif dédié à l'opération :	

DESCRIPTION DU PROJET

Vous devez rédiger une présentation descriptive permettant de cerner votre projet et de s'assurer de son éligibilité à l'appel à projets. Cette présentation devra se limiter à **un maximum de 10 pages**, et développer les 12 points suivants :

1. Intitulé du projet

2. Cadre et objectifs

3. Périmètre géographique de réalisation et cibles concernées

4. Caractère innovant et/ou exemplaire et niveau de reproductibilité et de transférabilité à d'autres territoires ou d'autres acteurs

5. Moyens humains et matériels mis en oeuvre

6. Partenariats, leurs rôles et apports

7. Contribution à une dynamique de territoire et/ou à une démarche territoriale ou sectorielle

8. Calendrier de réalisation, description des étapes de réalisation et des éléments constituant le projet

9. Gisements de déchets atteignables en PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, résultats attendus en matière de réduction des impacts environnementaux, de développement économique et d'enjeux sociaux *(Ne pas oublier de préciser si ce projet génère des recettes et lesquelles.)*

10. Modalités d'évaluation, de valorisation, d'évolution et même potentiellement de pérennisation

ATTENTION : La rédaction de cette synthèse descriptive doit prendre en compte les **5 critères de sélection des projets**, listés dans le document de présentation de l'appel à projets (et identiques dans les deux volets).

RESUME DU PROJET

"Notre projet en un coup d'œil" : en complément de cette présentation détaillée, merci de rédiger impérativement un résumé en 10 lignes maximum, de votre projet, en reprenant les points essentiels.

BUDGET ET FINANCEMENTS DU PROJET

Sont à détailler comme proposé dans l'exemple de tableau ci-dessous, les coûts prévisionnels du projet, ses sources financements demandés ou obtenus, ainsi que les recettes qu'il génère éventuellement. Ce tableau peut être décomposé si nécessaire.

Seules les dépenses, qui concourent à la réalisation du projet pourront prétendre à un soutien financier de l'appel à projets.

Les dépenses, même prévisionnelles, doivent être suffisamment détaillées et, le cas échéant, n'être constituées que de la quote-part, précisée et justifiée, de celles imputables au projet. Les dépenses réalisées en interne sont à distinguer de celles réalisées par l'externe.

Les salaires des agents de la fonction publique peuvent être indiqués parce qu'ils concourent au coût prévisionnel du projet mais ils ne sont pas éligibles au financement de l'appel à projets.

Il doit être précisé pour chaque montant prévisionnel de dépense si le montant est en :

- ↪ Euros simples comme les frais de personnel (colonne € net),
- ↪ Euros hors taxes (HT), si la TVA est récupérée,
- ↪ Euros toutes taxes comprises (TTC) ou hors TVA récupérable auprès du Trésor Public (HTR), si la TVA n'est pas récupérée ou l'est mais que partiellement.

De plus, dès lors que la part investissement (ou respectivement la part de fonctionnement) représente plus de 20% de la part de fonctionnement (ou respectivement la part investissement), le.a candidat.e doit compléter un plan de financement en investissement **et** un plan de financement en fonctionnement.

Le budget prévisionnel doit être équilibré, c'est-à-dire que les dépenses doivent être égales aux ressources du projet.

DEPENSES (coût prévisionnel du projet)						RESSOURCES (financement et recettes générées par le projet)	
Principaux postes de dépenses	Montant en €	Cochez la case, précisez le taux de TVA				Source de financement	Montant en €
		€ net	HT	TTC	HTR		
DEPENSES INTERNES DE FONCTIONNEMENT (frais de personnel, de déplacement, et généraux de structure)						REGION / ADEME (Financement prévisionnel global demandé dans le cadre de cet appel à projets.)	
						Autres organismes publics (à préciser)	
						Subvention européenne (FEDER, FSE, FEADER, ...)	
						Fonds propres (Autofinancement de l'opération)	
						Financements privés	
DEPENSES EXTERNES D'ACHATS (de matériel, d'équipement, de travaux et de prestations d'étude et d'accompagnement)						Autres (à préciser)	
						Emprunts	
						Crédit-bail	
						Recettes générées (Produits de l'action)	
TOTAL						TOTAL	

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'APPEL A PROJETS ?

- Site Internet ADEME PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
- Site Internet ADEME national
- Site Internet Conseil Régional
- Site internet de la DRAAF PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
- Site Internet Relais (CCI, CMAR, Pôle de compétitivité...). Précisez :
- Publication presse. Précisez :
- Autre. Précisez :

- F I N -